DAPV - DAA 39

Thématique : Accompagnement public : démarches administratives

Dernière mise à jour : 23/10/2026

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/accompagnement-public-demarches-administratives/dapv-daa-39

Coordonnées

Adresse
9 rue Chauvin
39600 ARBOIS

Email
daa39@juralliance.fr

Site web
https://www.juralliance.fr/n/Actualites/DAA-39-un-nouveau-dispositif-porte-par-Juralliance-i5370.html

Informations de la fiche

Antenne
Porté par : l'Association JURALLIANCE

Marlène Legendre : 06 85 50 56 13

Charles Commeinhes : 06 30 79 88 13

Zone concernée
- Bourgogne-Franche-Comté

Informations complémentaires
Le DAA est un dispositif inclusif et de proximité composé de deux faciliteurs de choix de vie qui soutiennent les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants dans l'expression de leurs propres envies pour la formulation de leur projet de vie, dans le respect de leurs choix et aspirations.

Les principes d'action des faciliteurs sont :

le renforcement du pouvoir de dire et d'agir des personnes ;
l'appui à l'autodétermination des personnes avec pour objectif de faciliter la prise de décisions ainsi que l'accès aux droits par la mobilisation de toutes les ressources disponibles, en milieu ordinaire lorsque c'est possible, en milieu spécialisé lorsque c'est nécessaire, toujours selon le souhait des personnes ;
un positionnement complémentaire au secteur médico-social. Ils n'assurent pas d'accompagnement socio-éducatif ou médico-social en direct ;

une approche qui mobilise autour du projet et du devenir de la personne - avec son accord - l'ensemble des parties prenantes (personne elle-même, sa famille, son entourage).